



COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CENTRALISATION  
**PROCES VERBAL DE CENTRALISATION DES RESULTATS DES VOTES**  
 SCRUTIN UNINOMINAL MAJORITAIRE A UN TOUR

L'an deux mille treize, et le 23 Septembre la commission administrative de centralisation des votes des élections législatives du 28 Septembre s'est déroulée dans la salle de Conférence de la Préfecture

La centralisation a consisté en la transcription et la totalisation des résultats des bureaux de vote de la circonscription électorale de Fria au fur et à mesure de leur réception.

L'opération a été effectuée par les membres de la Commission Administrative de Centralisation en présence des délégués des Candidats et des Observateurs.

A la fin de la centralisation, il a été constaté ce qui suit :

- Nombre de bureaux de vote : 120 Nombre de BV pris en charge : 120
- Nombre d'électeurs inscrits : 50491
- Nombre de votants : 31805
- Nombre de bulletins nuls : 2623
- Suffrage exprimés : 29180
- Taux de participation : 63,5

Les suffrages se répartissent de la façon suivante :

N°	Liste ou Candidat	Résultats Obtenus		
		En Chiffres	En Lettres	%age
01	<del>Dr Sidibi Cissé</del>	<del>14287</del>	<del>quatorze mille deux cent quatre vingt sept</del>	<del>49%</del>
02	<del>Allassimou Bah</del>	<del>19972</del>	<del>vingt mille neuf cent sept vingt deux</del>	<del>63%</del>
03	<del>Amoumame Camara</del>	<del>19972</del>	<del>vingt mille neuf cent sept vingt deux</del>	<del>63%</del>
04				
05				
06	Dr Sidibi Cissé	14287	quatorze mille deux cent quatre vingt sept	49%
07	Allassimou Bah	19972	vingt mille neuf cent sept vingt deux	63%
08	Amoumame Camara	19972	vingt mille neuf cent sept vingt deux	63%
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

En foi de quoi, le présent P.V a été dressé en six exemplaires pour servir et valoir ce que de droit.  
 Conformément à l'article 86 du code électoral:  
 1) L'original va au Président de la CENI,  
 2) la deuxième est affiché au siège de la commission de centralisation  
 3) Le reste va aux partis politiques candidats ou son représentant  
 Fait à Fria le 23 / Septembre / 2013

Signatures obligatoires des 5 membres du bureau de vote avec Noms et Prénoms.

Le Président [Signature] Le Vice-Président [Signature] Le Secrétaire [Signature]  
 L'Assesseur [Signature] L'Assesseur [Signature]